

CATÉGORIES

1. SCRATCH

- C11 : échelle du 1/35° au 1/32°
- C12 : échelle du 1/43° au 1/48°
- C13 : échelle du 1/72° au 1/76°

2. VEHICULES SEULS DE 1900 À 1945

- C21 : échelle du 1/35° au 1/32°
- C22 : échelle du 1/43° au 1/48°
- C23 : échelle du 1/72° au 1/76°

3. VEHICULES SEULS DE 1946 À NOS JOURS

- C31 : échelle du 1/35° au 1/32°
- C32 : échelle du 1/43° au 1/48°
- C33 : échelle du 1/72° au 1/76°

4. DIORAMAS DE 1900 À 1945

- C41 : échelle du 1/35° au 1/32°
- C42 : échelle du 1/43° au 1/48°
- C43 : échelle du 1/72° au 1/76°

5. DIORAMAS DE 1946 À 2009

- C51 : échelle du 1/35° au 1/32°
- C52 : échelle du 1/43° au 1/48°
- C53 : échelle du 1/72° au 1/76°

6. D'APRES PHOTOGRAPHIE

- C61 : toutes échelles de 1900 à nos jours

7. VEHICULES ET DIORAMAS DE 1900 À NOS JOURS

- C71 : autres échelles n'entrant pas dans les catégories C11 à C53

8. JUNIORS

- C81 : toutes échelles, de 1900 à nos jours

9. EN COURS DE REALISATION

- C91 : toutes catégories confondues en cours de réalisation

10. HUMOUR ET UCHRONIE

- C101 : Toutes échelles, véhicule seul et diorama

11. THEMATHIQUE

- C111 : Thème 2016
Face à l'est : Barbarossa, Koursk, Guerre froide, Ukraine,...

TARIFS

- Inscription **GRATUITE**
- Exposant **GRATUIT**
- Accompagnateur 4 € pour le week-end
- Visite réserves 5 €

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Afin de faciliter l'organisation et l'accès à la salle du concours, la priorité sera accordée aux personnes ayant préinscrites leurs pièces auprès du bureau de l'administration du musée.
Date limite de préinscription mardi 10 mai 2016.
Les plateaux repas sont disponibles seulement sur réservation.

PARKING

L'accès au parking sera possible jusqu'à 13h samedi et dimanche, pour l'installation des stands et la présentation des maquettes en concours. A partir de 13h, l'accès sera interdit afin de dégager l'espace pour la démonstration dynamique.

SECURITE

Le Musée des Blindés décline toute responsabilité quant aux dommages que pourraient subir les pièces exposées, produits destinés à la vente ou tout autre matériels et articles (détériorations diverses ou vol). L'exposant, individuel ou associations, ou le revendeur fait son affaire des assurances nécessaires.

THEME

Face à l'est : Barbarossa, Koursk, Guerre froide, Ukraine,...

MUSÉE DES BLINDÉS

Concours international de maquettes

1043 route de Fontevraud
49400 Saumur
02 41 83 69 97

www.museedesblindes.fr
museedesblindes@wanadoo.fr



Musée des
BLINDÉS
Saumur

**Ouvert au public
de 9h00 à 18h30**

1043 route de Fontevraud
49400 Saumur 02 41 83 69 97
museedesblindes@wanadoo.fr
www.museedesblindes.fr

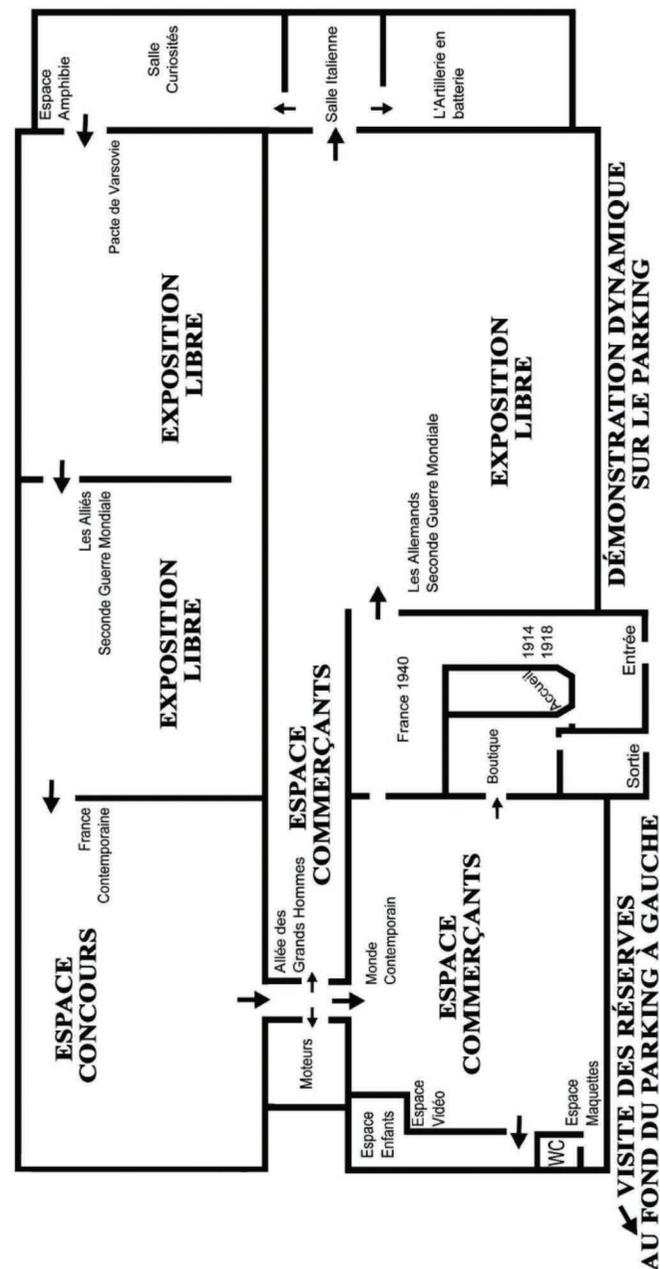
PROGRAMME

Ouverture au public les samedi et dimanche de 9h à 18h30

- A partir de 8h **SAMEDI 14 MAI**
Accueil participants préinscrits, exposants et artisans
 Mise en place des maquettes et des stands
- A partir 10h
13h Accueil des participants non préinscrits
15h Fermeture du parking
Démonstration dynamique
- 10h, 11h, 14h, 16h et 17h Visite des réserves

DIMANCHE 15 MAI

- 10h Clôture des inscriptions
- 10h/12h Jugement concours (fermeture de la salle)
- 13h Fermeture du parking
- 15h Démonstration dynamique
- 16h Proclamation des résultats
- 10h, 11h, 12h, 14h et 16h Visite des réserves



PREAMBULE

L'inscription au concours implique l'acceptation de tous les articles du présent règlement.

Les tables du concours sont réservées aux seules pièces inscrites à cet effet. Les pièces participant au concours doivent être présentées dans la salle du concours. Les pièces participant à l'exposition et non-inscrites au concours sont présentées sur les tables prévues dans les salles voisines. Sont considérées comme maquettes les pièces assemblées, collées et peintes par le maquettiste. Les manufacturés finis ne seront pas jugés.

Chaque lauréat reçoit pour récompense soit une médaille d'or, d'argent ou de bronze. Dans une même catégorie, si des pièces dont le niveau est tel qu'il est impossible de les départager, leurs auteurs recevront alors la même médaille.

Les pièces déjà récompensées dans d'autres éditions de ce concours ne peuvent prétendre à une nouvelle participation.

BEST OF SHOW : Plus belle réalisation de l'ensemble des pièces présentées au concours.

COUPE DE L'AAMB : Coup de cœur du Président.

LE JURY

Il est composé de sept, maquettistes et compétents dans le domaine de la maquette militaire.

Les membres du jury ne sont pas admis à participer au concours.

Chaque catégorie est jugée par trois membres du jury.

Les décisions du jury sont irrévocables et aucune réclamation n'est admise.

Les délibérations du jury restent secrètes. Aucune notation n'est communiquée.

Lors des opérations de jugement, seuls les juges seront admis dans la salle du concours.

REGLEMENT

1. Afin de réaliser un jugement et une notation corrects, une fiche d'information est complétée par chaque participant et accompagne chacune des pièces présentées au concours. Y figure le numéro d'inscription et le titre de la pièce. Aucun nom ne doit être indiqué sur cette fiche et elle ne comporte aucun signe permettant d'identifier l'auteur, idem sur la pièce.

2. Une inscription correspond à une pièce présentée. Il n'est pas admis d'inscription unique pour plusieurs pièces. Chaque pièce ne peut être inscrite que dans une seule catégorie.

3. Toute catégorie ne comportant pas au moins trois pièces d'auteurs différents se voit déplacée vers la catégorie la plus proche.

4. Le jury pourra déplacer toute pièce qui ne correspondrait pas à la catégorie où elle est inscrite.

5. Tout participant au concours ne peut prétendre qu'à une nomination par catégorie. Dans la catégorie thématique l'inscription est limitée à une seule pièce par auteur.

6. Les limites de présentation seront de 1900 à nos jours pour des véhicules ayant existé y compris en prototypes roulants.

7. Les pièces présentées en catégorie « véhicule seul » représentent des véhicules militaires à roues, chenilles ou semi-chenillés réalisés sur châssis civil ou militaire. Si une base scénique réduite au minimum ou une ou plusieurs figurines accompagnent ces pièces, SEUL l'engin militaire est jugé et noté. Cette base scénique, si elle existe, ne doit comporter qu'un véhicule. Une mise en scène élaborée est systématiquement déplacée vers la catégorie « diorama ». Il est impératif que les pièces soient fixées sur le socle afin de les protéger lors de toutes manipulations dans le cadre du jugement et du travail des photographes.

8. En catégorie « scratch », il est nécessaire d'accompagner la pièce présentée par une description du travail réalisé (matières utilisées en autre...) et l'ajout de tout document permettant, d'une part, de juger de la réalité du scratch et, d'autre part, d'apprécier la nature et le niveau de la réalisation. Les pièces présentées ne comportent pas plus de 20 % de pièces issues de kits du commerce.

9. La catégorie « d'après photographie » s'adresse tout naturellement aux scénettes ou dioramas. Sont exclus de cette catégorie les véhicules seuls. Les réalisations doivent représenter au plus près une scène réelle dont la photo accompagnera obligatoirement la présentation. La pièce sera présentée dans le sens de la photographie. Toute pièce non accompagnée de la photo ayant servi de modèle est déplacée dans la catégorie la plus proche.

10. La catégorie « Juniors » accepte les participants ayant moins de 16 ans au 1^{er} mai 2016 (présentation d'une pièce d'identité obligatoire). Cependant les juniors peuvent s'inscrire dans une autre catégorie. Ils ne peuvent alors participer que dans la seule catégorie qu'ils ont choisie.

11. Catégorie en cours de réalisation : tous modèles, toutes échelles, toutes catégories de sujets en cours de réalisation avant peinture. Cette catégorie est réservée aux participants inscrits dans d'autres catégories.

12. Catégorie "humour, uchronie" : tous modèles, toutes échelles n'entrant pas dans les autres catégories.

13. Les pièces présentant un caractère offensant, dégradant, raciste ou, pouvant choquer et porter atteinte aux bonnes mœurs seront susceptibles d'être exclues du concours.